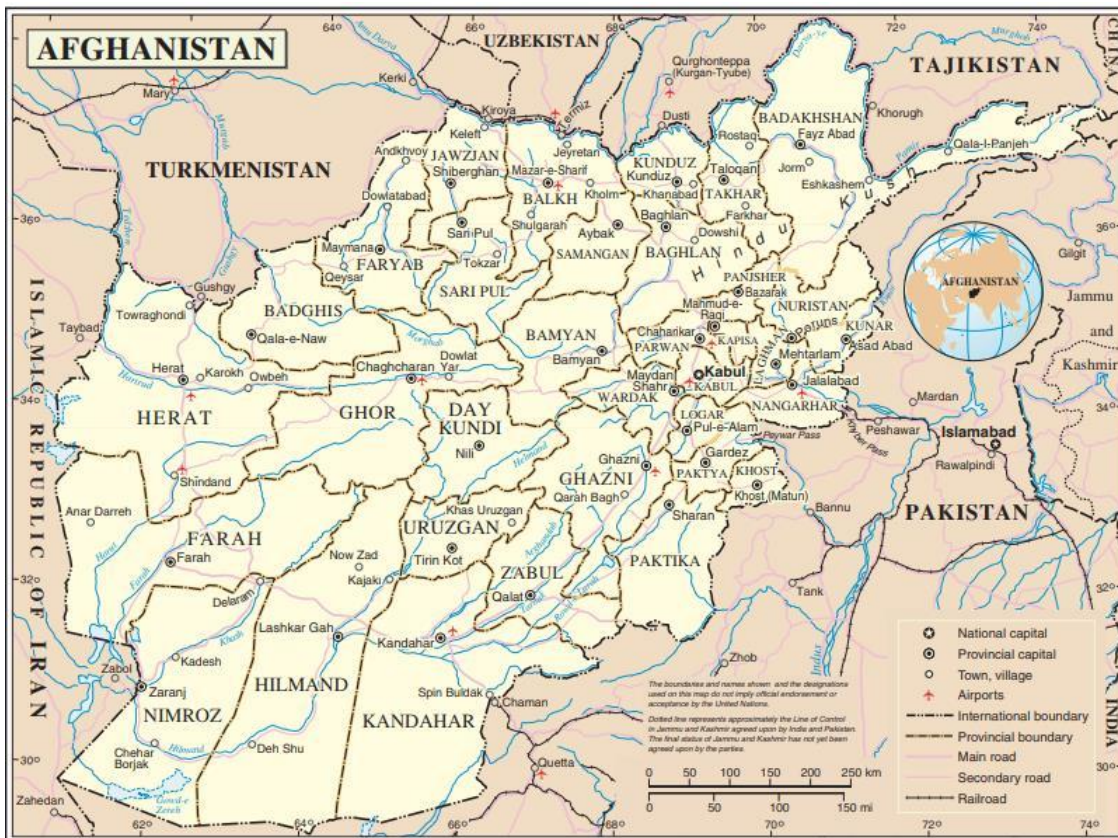


Factsheet Afghanistan

Juin 2024



Carte: Nations-Unies, 2011

1 Faits et chiffres

Population totale : selon la Banque mondiale, plus de [40 millions de personnes](#), dont un peu moins de la moitié à [moins de quinze ans](#).

Langues : Le [pachtou et le dari](#) sont les deux langues officielles du pays. Toutefois, les langues parlées par des minorités ont un statut officiel dans certains territoires.

Composition ethnique : Pas de données actuelles fiables sur l'ethnicité en Afghanistan. [Estimations](#) : Pachtounes 42 %, Tadjiks 27 %, Hazaras 9 %, Ouzbeks 9 %, Turkmènes 3 %, Baloutches 2 %, autres 8 %.

Religion : L'islam est la [religion dominante \(80-85 % de sunnites et 10-15 % de chiites\)](#), mais il y a également une minorité de personnes qui appartient aux minorités religieuses sikhe et hindoue.

Faible taux d'alphabétisation : [16 % pour les femmes dans les zones rurales, 40 % pour les femmes dans les zones urbaines et 50 % pour les hommes](#).

2 Profils à risque

Seuls les groupes à risque les plus importants et particulièrement vulnérables sont mentionnés ici. Des informations plus détaillées et complètes sont disponibles dans la dernière mise à jour de l'[Analyse commune et note d'orientation](#) de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) et dans la mise à jour des [profils à risque](#) de l'OSAR.

- Les **femmes et les filles** ont une liberté de mouvement très limitée en raison des restrictions imposées par les talibans. Elles ne peuvent se déplacer dans la sphère publique que si elles sont accompagnées par un homme. Elles ont un accès limité à l'éducation et sont visées par des interdictions de travailler. Elles restent exposées à des abus, des mariages forcés et des « crimes d'honneur ».
- Les **membres de minorités religieuses et ethniques**, en particulier les Hazaras et les Chiites, qui sont ciblés par l'État islamique de la province du Khorasan (ISKP/Daesh) et, dans une moindre mesure, par les talibans.
- Les **professionnel-le-s des médias**.
- Les **activistes des droits humains et les militant-e-s de la société civile**.
- Les **personnes qui sont perçues par les talibans comme des « collaborateurs » car ayant une association actuelle ou passée** avec les personnes suivantes :
 - le précédent gouvernement afghan, en particulier les anciens membres du personnel judiciaire (juges, procureur-e-s, avocat-e-s), de la police et des forces de sécurité nationale et leurs familles ;
 - les forces militaires internationales, en particulier les interprètes et leurs familles ;
 - les organisations internationales dans le pays ;
- Les personnes perçues comme des membres ou des sympathisants du **Front national de résistance** (*National Resistance Front*, NRF) ou de l'**ISKP/Daesh**
- Les personnes perçues comme ayant **transgressé des normes morales, religieuses et/ou sociétales**, comme les personnes LGBTQI+ et les personnes soupçonnées d'avoir adopté un comportement « occidentalisé ».

3 Développements récents

Les attentats continuent malgré l'amélioration de la situation sécuritaire. Bien que, de manière générale, les [conditions de sécurité se soient améliorées en Afghanistan depuis la prise de pouvoir des talibans](#), il continue d'y avoir [des dizaines d'attentats à la bombe et d'attentats-suicides](#) chaque année dans le pays, notamment dans [les provinces de Kaboul, Takhar Badakhshan, Baghlan, Nangahar et Kandahar](#). La plupart de ces attaques visent la minorité ethnique hazara d'Afghanistan et sont perpétrés par « l'État islamique - Province du Khorasan » (ISKP/Daesh). Par exemple, [en mars 2024, l'ISKP a perpétré un attentat contre une banque à Kandahar](#) qui aurait fait, selon les sources, jusqu'à 27 morts et 50 blessés. Si le groupe de résistance anti-talibans « National Resistance Front » (NRF) commet des attentats notamment [dans le Nord du pays](#), les groupes « Afghanistan Freedom Front » (AFF) et « Afghanistan Liberation Movement » (ALM) ont également perpétré des attentats contre les talibans.

Création de l'émirat islamique. Pas de gouvernement inclusif. Bien que les talibans aient annoncé que [le gouvernement serait « inclusif »](#) et que tous les groupes ethniques y seraient représentés, celui-ci est principalement composé [d'hommes pachtoune](#)s. Les femmes ne sont

plus représentées dans le gouvernement. [Aucun autre État n'a pour l'instant reconnu officiellement](#) l'émirat islamique d'Afghanistan, mais certaines missions diplomatiques ont maintenu ou rétabli leur présence à Kaboul et [certains pays voisins ont accrédité des ambassadeurs nommés par les talibans](#). Récemment, des membres du gouvernement de Kaboul ont émis des critiques discrètes [à l'égard des dirigeants religieux de Kandahar](#), notamment en ce qui concerne les droits des femmes.

Intensification de la catastrophe humanitaire. L'Afghanistan est régulièrement frappé par des catastrophes naturelles. À la fin de l'année 2023, de forts [tremblements de terre](#) ont frappé la province de Herat, et en avril et mai 2024, de fortes pluies ont provoqué [des inondations dans plusieurs régions du pays](#), faisant des centaines de victimes. Ces catastrophes naturelles ont détruit des maisons, endommagé les infrastructures et affecté les cultures, ce qui est particulièrement préoccupant au vu de l'impact direct sur la sécurité alimentaire de la population. Actuellement, [23,7 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire urgente en Afghanistan](#) (plus de la moitié de la population). 69 % des habitant-e-s [n'ont pas assez de nourriture](#) et 17 millions de personnes sont touchées par la faim aiguë. Selon l'ONU, le système de santé est sur le point de s'effondrer. [Depuis la prise de pouvoir des talibans, l'aide internationale a été en grande partie interrompue](#), car les talibans ne respectent pas les droits humains et en particulier les droits des femmes.

Déportation des personnes originaires d'Afghanistan depuis le Pakistan et l'Iran. Depuis novembre 2023, [les personnes originaires d'Afghanistan qui se trouvent au Pakistan en situation irrégulière doivent quitter le pays](#). [Depuis l'expiration de ce délai, le gouvernement pakistanais détruit les maisons et confisque les biens](#) de ces personnes pour les emprisonner ou les déporter en Afghanistan. Là-bas, elles sont hébergées dans des camps de réfugiés improvisés et se retrouvent à nouveau dans une grave crise humanitaire. Les groupes à risque sont, une nouvelle fois, exposés à la persécution par les talibans. Depuis la mi-septembre 2023, [plus de 600 000 personnes afghanes ont dû retourner en Afghanistan](#). [L'Iran](#) déporte également des centaines de milliers de personnes d'origine afghane vers l'Afghanistan. Le pays a récemment annoncé qu'il allait [sécuriser la frontière entre l'Iran et l'Afghanistan en érigeant des murs et des barbelés](#).

Discrimination systématique des femmes et des filles. Suite à de nombreux décrets émis par les talibans, [les femmes se sont retrouvées privées de leurs droits fondamentaux et ont été reléguées à la sphère domestique](#). Ainsi, les filles ne peuvent aller à l'école que jusqu'à la sixième année. Elles ne peuvent pas fréquenter les écoles secondaires. Les femmes ont été [interdites de travail](#), ce qui complique considérablement le fonctionnement des services publics et la distribution de l'aide humanitaire. Les femmes ne peuvent se déplacer dans la sphère publique [qu'accompagnées par un homme](#). Les forces de sécurité des talibans font preuve [d'une violence excessive à l'encontre des femmes qui protestent contre la politique des talibans](#) et ont [arrêté arbitrairement](#) certaines d'entre elles. Les manifestantes détenues et les membres de leur famille ont parfois été torturées. [Les militantes des droits des femmes Zholia Parsi, Neda Parwani, Parisa Azada et Manizha Seddiqi, emprisonnées en septembre 2023, n'ont été libérées qu'en mai 2024.](#)

4 Pratique des autorités suisses

Faible taux de reconnaissance, mais taux de protection élevé. Selon les [chiffres du SEM pour 2023](#), le taux de reconnaissance était de 18 % (octroi de l'asile) et le taux de protection de 89 % (octroi de l'asile et admissions provisoires).

Suspension des renvois vers l'Afghanistan. En raison des développements en Afghanistan, la Suisse a décidé en août 2021 [de suspendre les renvois prévus vers l'Afghanistan](#) et de ne plus prononcer de décisions de renvoi.